

Décision Générale colonial

Décision n° 114 Mutations

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 10 juin 1909
Numéro JO n° 152 du 01/07/1909	Date du numéro 1 juillet 1909

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de trois mois et un passage pour la France sont accordés à M. le Docteur Régnier, médecin-major des classe des Troupes coloniales, chef du Service de Santé.